

## Descriptif de module FFA-D-M1

### Evaluer et justifier des concepts de formation

#### Compétence opérationnelle

---

Les titulaires du certificat de module développent, évaluent, remanient et justifient des concepts de formation.

#### Evaluation des compétences

---

Présenter, motiver et évaluer un projet de formation complexe, comprenant la procédure de qualification.

#### Positionnement du module

---

Le module FFA-D-M1 „Evaluer et justifier des concepts de formation“ fait partie du parcours modulaire menant à l'examen professionnel supérieur de „Responsable de formation avec diplôme fédéral“ (niveau 3 de la structure modulaire „Formation des formateurs/formatrices“).

#### Prérequis

---

Pour l'obtention du certificat de module les **connaissances** suivantes sont exigées (leur degré d'approfondissement correspond aux modules BFFA-M3, BFFA-M4 et BFFA-M5 de la structure modulaire „Formation des formateurs/formatrices“):

- Connaissances permettant de s'orienter dans le domaine de la formation (structures de la formation, tendances et développements actuels) ;
- Théories didactiques, notamment celles traitant l'apprentissage à l'âge adulte (andragogie) ;
- Modèles didactiques actuels.

Les **aptitudes** suivantes sont également exigées :

- Identifier des besoins en formation et des besoins individuels, puis les analyser ;
- Concevoir des mesures de formation (formuler des objectifs à partir de différentes perspectives et sur différents plans, définir des contenus d'apprentissage, les élaborer didactiquement en tenant compte des exigences formulées) ;
- Intégrer des contextes d'apprentissage virtuels dans une planification didactique (concept du blended learning) ;
- Calculer les coûts de mesures de formation ;
- Rédiger des textes didactiques adaptés aux destinataires et de lecture aisée ;
- Capacités NTIC: manier des environnements virtuels d'apprentissage, traitement et création de textes ;

Une **expérience pratique** est aussi demandée dans les domaines suivants :

- Développement de concepts de formation de différents niveaux (cours, mesure de formation complexe, parcours de formation, curriculum, plan de formation finalisé à une qualification ;
- Développement ou application des procédures de qualification.

## Objectifs

---

Les candidats au certificat de module sont en mesure

- sur la base de profils d'activités et de qualification, d'élaborer des plans de formation et des curriculums cohérents, et d'exploiter, dans la structuration de processus d'apprentissage, les possibilités et les caractéristiques de différents lieux et modalités d'apprentissage,
- d'évaluer des plans de formation et des curriculums quant à leur actualité, leur conformité avec les exigences formulées et à leur cohérence et, si nécessaire, de les adapter aux circonstances actuelles,
- de développer des concepts pour des mesures de formation, en tenant compte des normes et usages du domaine spécifique, des visions et des stratégies de l'organisation, des caractéristiques des groupes d'apprenants potentiels, des exigences par rapport à la rentabilité de la mesure ainsi que d'autres conditions cadres explicites et implicites,
- d'évaluer des concepts pour des mesures de formation par rapport à leur finalité, à la conformité avec les exigences formulées et les conditions cadres et par rapport aux conceptions d'apprentissage qui en sont à la base; si nécessaire, de les actualiser ou de les adapter aux besoins de groupes d'apprenants spécifiques ou aux conditions cadres,
- de justifier, vis-à-vis de commanditaires et d'autres acteurs impliqués, des concepts pour des mesures de formation par rapport aux objectifs, au choix du contenu et des modalités d'apprentissage, de même que par rapport à la génération de valeur ajoutée visée,
- d'évaluer des supports didactiques ou des environnements virtuels d'apprentissage par rapport à leur qualité, aux conceptions didactiques qui en sont à la base et à leur actualité, de les actualiser ou, dans certaines situations d'apprentissage spécifiques, de les adapter,
- de définir des procédures de qualification, des critères et des indicateurs appropriés, sur la base de profils de qualification et, dans le choix de *settings*, méthodes, durée et conditions cadres, de prendre en compte la fiabilité, la convenance et la rentabilité de la procédure ainsi que de justifier ce choix vis-à-vis de personnes intéressées.

## Durée d'apprentissage

---

Le module comprend au moins 39 h de cours-formation et de d'environ 80 h de travail autonome (total environ 120 h, correspondent, à titre indicatif, à 4 ECTS). Le temps de travail autonome (partiellement guidé) comprend toute activité liée à l'apprentissage, comme par exemple lecture approfondie, préparation de l'évaluation des compétences de module etc. Ce-ci peut varier selon les connaissances préalables et la facilité d'apprentissage des candidats.

## Reconnaissance

---

L'évaluation des compétences du module constitue l'un des prérequis pour l'admission à l'examen professionnel supérieur de responsable de formation.

## Validité du descriptif de module

---

3 ans

# Annexe au descriptif de module (FFA-D-M1)

## Contenus didactiques

---

Les contenus didactiques mentionnés ci-dessous constituent les lignes directrices pour les institutions de formation (cf. aussi le profil de compétences (Co-Re) pour le module D-M1). Les institutions devraient, en accord avec les participants, effectuer une pondération pour compléter plus spécifiquement les contenus.

- Clarification du mandat : comme mandataire, comprendre les directives et les conditions cadres, ainsi que les normes et les attentes implicites ;
- Modèles et méthodes pour l'élaboration de plans de formation et de curriculums ;
- Paramètres (conception didactique, conformité avec le contexte, rentabilité, etc.) et critères pour l'élaboration et l'évaluation des concepts de formation ;
- Paramètres (conception didactique, rôle dans le processus d'apprentissage, conformité avec les groupes d'apprenants potentiels, etc.) et critères pour l'élaboration et l'évaluation des supports didactiques ;
- Rédaction et présentation graphique de concepts de formation: formuler et présenter des textes de manière efficace et professionnelle ;
- Justification des concepts de formation, les évaluer, en particulier en ce qui concerne la conformité et la cohérence avec la base du profil, la situation initiale et les conditions cadres, ainsi que la rentabilité ;
- Etablir des profils de qualification pour différentes activités et dans différents domaines et les positionner dans un cadre de références ou référentiels ;
- Définition de la procédure de qualification: *settings*, méthodes, conditions cadres, tâches, critères et indicateurs, conditions de réussite ;
- Justifier des concepts de qualification, et les évaluer en particulier pour ce qui est de leur fiabilité, adéquation et rentabilité.

## Lignes directrices pour l'évaluation des compétences

---

L'évaluation des compétences de ce module consiste dans la présentation écrite et l'évaluation d'un projet de formation, comprenant le contrôle final des objectifs d'apprentissage ou de la procédure de qualification.

Pour ce faire, les **lignes directrices** suivantes sont appliquées :

- Le concept peut avoir été développé par le candidat lui-même ou par une autre personne ;
- La situation initiale, ainsi que les exigences et les conditions cadres qui entrent en ligne de compte sont présentées de manière compréhensible et transparente ;
- Il s'agit d'un concept de formation relativement complexe. (La complexité peut s'appliquer à différents niveaux, p. ex, plusieurs matières ou plusieurs formateurs, groupes de participants très hétérogènes, différents lieux de formation, un curriculum subdivisé en plusieurs parties, etc.) ;
- Au cas où le concept ou la mesure de formation aurait déjà été évalué précédemment, un résumé de cette évaluation doit être présenté.
- Le travail présenté par le candidat contient des éléments touchant les aspects suivants :
  - o Positionnement des mesures de formation dans le contexte (selon le cas, le secteur du marché, le cadre de qualification ou de référence, le domaine de l'entreprise, les mesures de soutien ou de suivi) ;
  - o Choix du modèle de référence pour le développement et la structuration du projet de formation ;
  - o Objectifs didactiques généraux et spécifiques et leur contrôle ;
  - o Conceptions didactiques implicites et/ou explicites ;
  - o Choix du contenu de la formation et de la forme didactique ;
  - o Supports didactiques, documentation pour le participant ;
  - o Rentabilité, resp. valeur ajoutée générée par la mesure de formation ;
  - o Cohérence du concept ;
  - o Mesures possibles d'amélioration et d'actualisation.

Le travail présenté est évalué selon les **critères** mentionnés ci-dessous. Les conditions pour l'obtention du certificat sont remplies, si tous les critères sont remplis au moins dans leurs parties essentielles.

- Les points mentionnés dans les lignes directrices ont été pris en considération.
- Le travail atteste les aptitudes et les comportements suivants des candidats :
  - o Tenir compte, de manière adéquate, des conditions cadres (lois et directives, référentiels, environnement socio-économique, marché, tendances, normes de rentabilité, etc.) ;
  - o Analyser les profils de qualification exigés et les résultats des enquêtes de besoins en formation et besoins individuels et élaborer des mesures de formation appropriées ;
  - o Appliquer, de manière cohérente et complète, au moins une méthode pour l'établissement de plans de formation et de curriculums ;
  - o Identifier les conceptions et les théories à la base de concepts de formation ;
  - o Prendre en compte les aspects touchant aux coûts et à la rentabilité ;
  - o Formuler des objectifs à plusieurs niveaux et sous différentes perspectives ;

- Choisir des contrôles d'objectifs ou de procédures de qualification significatifs et appropriés et en formuler des critères clairs et univoques ;
- Définir des contenus didactiques significatifs et stimulants ;
- Choisir des formes d'apprentissage et des supports didactiques adéquats et stimulants;
- Justifier de manière compréhensible et logique un projet de formation et les modifications proposées ;
- Présenter un document de manière professionnelle et d'une lecture aisée;
- Flexibilité et créativité dans l'adaptation de concepts à des conditions cadres qui changent
- attitude tendant à la valorisation des produits réalisés par d'autres (p.ex. concepts de formation, supports didactiques, etc.), tout en gardant un œil critique.

Le travail présenté est évalué par le responsable de formation ou le responsable de module. Il décide si le travail présenté correspond aux lignes directrices et aux critères définis et il rédige un bref commentaire écrit.

En cas de décision négative, les candidats peuvent retravailler une fois leur travail et le soumettre à une nouvelle appréciation.

Si la version retravaillée n'est toujours pas acceptée par le responsable de formation ou le responsable de module, un nouveau projet de formation doit être présenté et évalué pour la nouvelle demande d'évaluation des compétences.